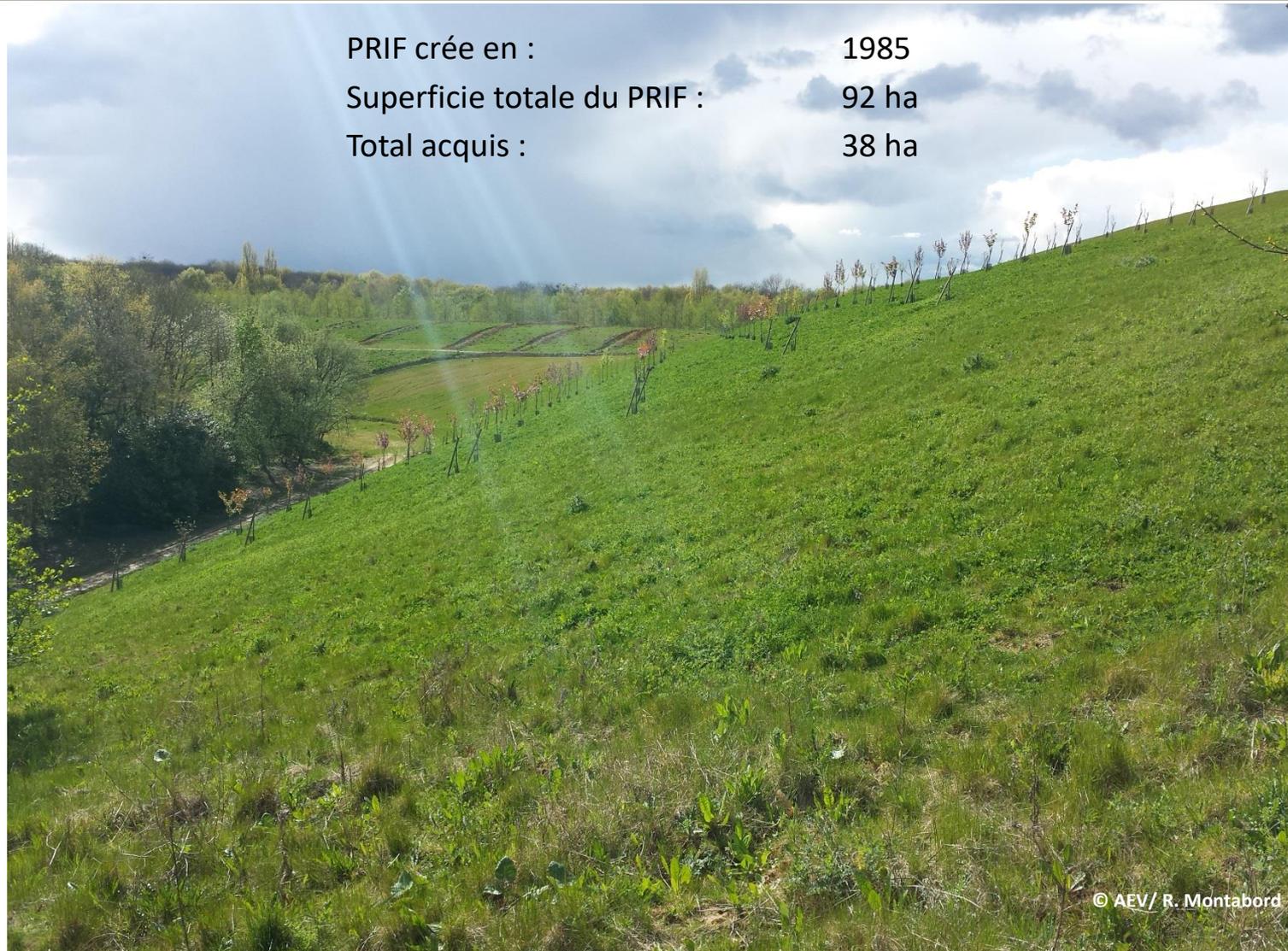




ESPACE NATUREL RÉGIONAL DU  
PLATEAU D'ANDILLY

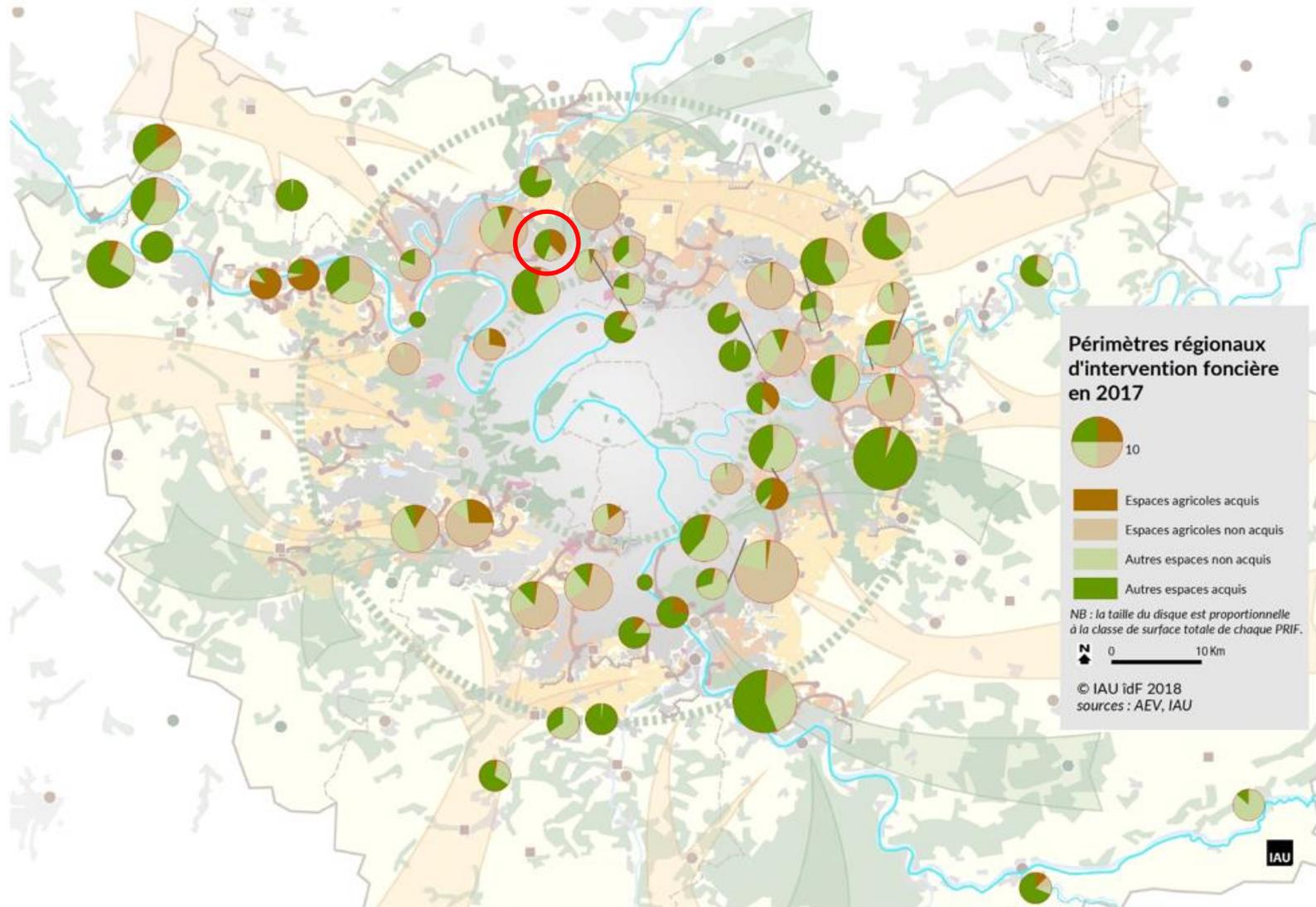
# ESPACE NATUREL RÉGIONAL DU PLATEAU D'ANDILLY

PRIF crée en :	1985
Superficie totale du PRIF :	92 ha
Total acquis :	38 ha



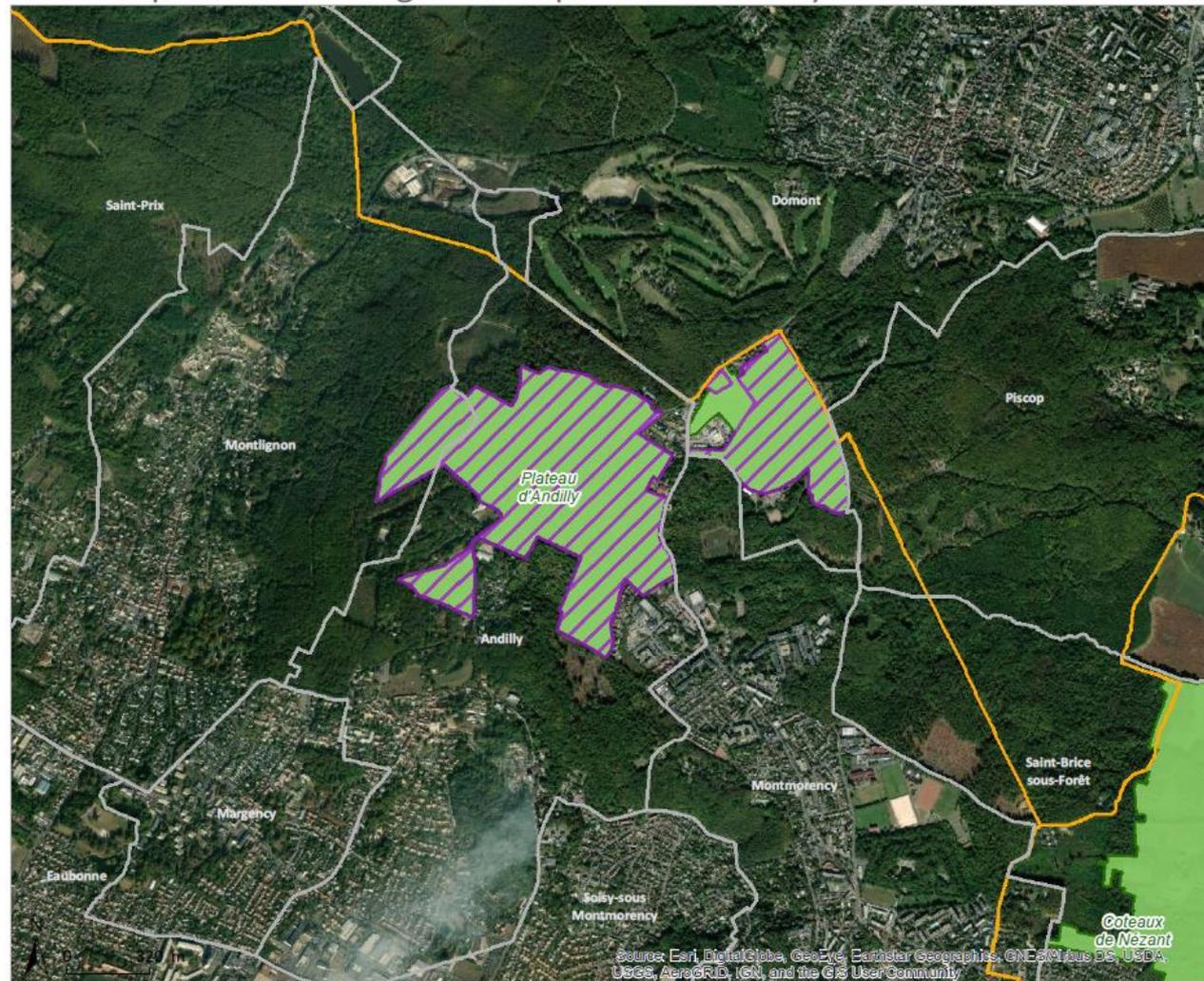
© AEV/ R. Montabord

# PRÉSENTATION



# PRÉSENTATION

## Espace naturel régional du plateau d'Andilly



Superficie de PRIF  
par commune :

Andilly (95) : 61 ha  
Domont (95) : 23 ha  
Montlignon (95) : 8 ha

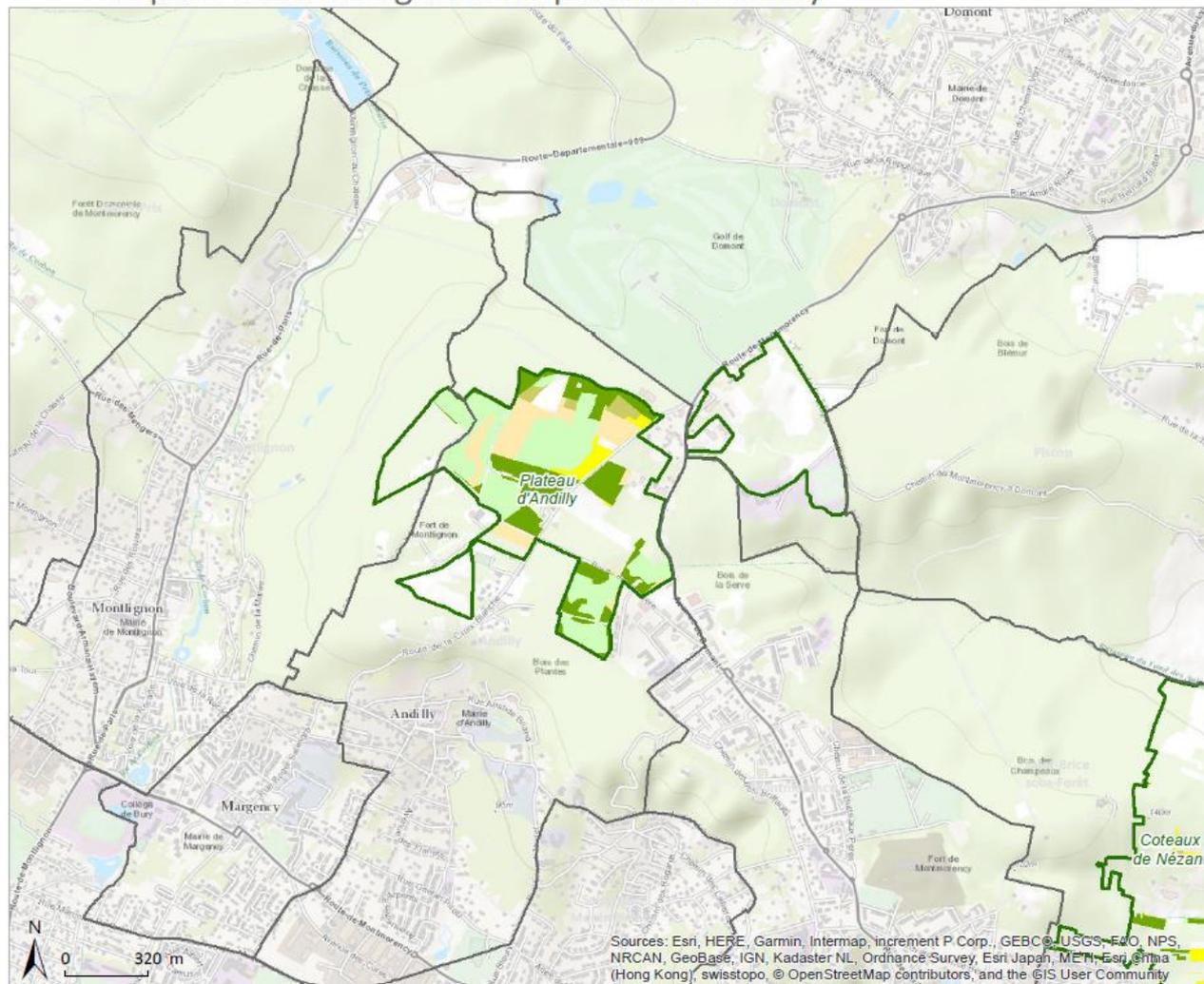
- PRIF
- ZPENS déléguées à l'AEV
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Itinéraires de randonnée
- Limites départementales

1:20 000

Source : AEV Île-de-France DR/2010 - Réalisation : AEV Île-de-France - Avril 2020

# PRÉSENTATION

## Espace naturel régional du plateau d'Andilly



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



Superficie de PRIF par commune :

Andilly (95) : 61 ha  
 Domont (95) : 23 ha  
 Montlignon (95) : 8 ha

- PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre
- Limites départementales

1:20 000

# PRÉSENTATION

Le plateau d'Andilly se trouve à environ 10 km au Nord de Paris, dans le Val d'Oise, à la frange Sud-Est de la forêt de Montmorency et en limite Nord du bourg d'Andilly. Seul espace ouvert sur l'ensemble du massif forestier de la forêt de Montmorency, ce plateau est aussi le seul lien entre l'Ouest et l'Est de la forêt. Il constitue un précieux territoire de liaison pour la continuité de la Ceinture verte en direction de la Forêt régionale d'Ecouen.

Le plateau, d'abord rural, a longtemps été exploité pour ses gisements d'argile. Ce secteur a aussi accueilli diverses cultures maraîchères et quelques grandes cultures. En 1985, lorsque l'Agence des espaces verts décide d'intervenir, il se compose d'un patchwork de parcelles hétéroclites, pour l'essentiel de terres agricoles en sursis, d'anciennes carrières laissées en friches et de divers dépôts de toutes sortes. Le projet d'aménagement vise à réhabiliter les parcelles délaissées et permettre l'ouverture au public de cet espace naturel.

En partenariat avec la ville d'Andilly, des vaches « Pie Bretonnes » ont été installées afin de favoriser une activité pastorale sur l'espace ouvert au Sud du plateau. D'une manière plus générale, d'autres animaux comme des vaches Highland, des ânes, des moutons peuvent ponctuellement participer à cette tonte "naturelle" : selon le type de pâtures et de milieux, des rotations de différentes races sur plusieurs enclos sont effectuées afin de mieux différencier les faciès de végétation et gérer les stocks de fourrage.

## Cadre réglementaire et administratif :

- **Site inscrit** dit Ensemble du Massif des trois Forêts de Carnelle, l'Isle-Adam, Montmorency et leurs abords
- **ZNIEFF** type 2
- Zone de Prémption **ENS**



**Agence des espaces verts** de la Région d'Île-de-France  
Cité régionale de l'Environnement, 90-92 avenue du Général Leclerc  
93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00

Fax : 01 82 82 83 85

-

**[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)**



AEV Île-de-France



@aeviledefrance